

# FAIRE TOMBER **LE MUR DE LA DETTE**

---

CONTRIBUTIONS DE JEAN-LUC MÉLENCHON  
SUR LA DETTE EN FRANCE ET EN EUROPE

# SOMMAIRE

---

COUCOU ! L'EPOUVANTAIL EST DE RETOUR ! .....	4
1/ POURQUOI ET COMMENT ANNULER LA DETTE DES ÉTATS EUROPÉENS ? .....	8
2/ LA BANQUEROUTE, LA GUERRE OU L'HYPERINFLATION SONT-ELLES NOS SEULES OPTIONS ? .....	16
3/ POURQUOI L'ÉTAT DOIT DÉPENSER PLUS ? .....	22
4/ LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS PEUT-IL AGIR ? .....	27
5/ ANNULER EST-IL POSSIBLE DANS LE CADRE DES TRAITÉS EUROPÉENS ? .....	30
6/ REMBOURSER LA DETTE, EST-CE UNE PROPOSITION SÉRIEUSE ? .....	34
7/ LA DETTE EST UNE EMBROUILLE .....	37
8/ LE RETOUR DE L'AUSTÉRITÉ EN EUROPE EST-IL ÉVITABLE ? .....	40
9/ BONUS .....	43

# COUCOU ! L'ÉPOUVANTAIL EST DE RETOUR !

**Coucou le revoilà !** Un temps oublié l'épouvantail de la dette est de retour. La cause est qu'il s'agit de faire peur une fois de plus au moment où un programme ambitieux de relance écologique et sociale est sur la table. Défendu dans les élections législatives par la Nouvelle Union Populaire écologique et sociale, il figure en tête des intentions de vote. L'argument massu revient. « C'est in finançable ! », « Cela va faire exploser la dette ! ». En résumé on prédit la banqueroute généralisée si une autre logique économique remplace la doctrine néolibérale à la tête du gouvernement.

Les controverses sur la dette de l'État ne datent pas d'hier. Depuis les années 1990, la dramatisation autour de la dette publique est au cœur de la rhétorique des libéraux. Il est frappant de constater que les pires pourvoyeurs de dette publique ont pourtant été les gouvernements libéraux qui se sont succédés. Mais le thème du remboursement de la dette est le prétexte parfait pour démanteler l'État, ses services publics, ses protections sociales qui sont la raison d'être des gouvernements libéraux. Ainsi, on se souvient du calvaire imposé au peuple grec à partir de 2010 par les institutions européennes et le FMI. Une véritable thérapie de choc avait été appliquée avec suppressions de postes de fonctionnaires dans les services essentiels, privatisations d'un nombre inédit de biens publics, coupes dans les pensions de retraites et les prestations sociales. Cet appauvrissement généralisé subi par les grecs le fut sur l'autel de la dette même si elle n'a pas diminué. Depuis 2010, elle n'a fait qu'augmenter et l'Union européenne n'a eu de cesse de demander davantage de sacrifices. Fin Avril 2022 la bonne société et tout ce que les bienpensant comptent de journaux se réjouissaient de voir la Grèce finir rembourser ses dettes au FMI. Il s'agissait de la dette contractées pour payer la dette publique antérieure devenue insoutenable à 110 % du PIB en 2010. Magie des mots, magie de la propagande. Car la dette de la Grèce entre temps a atteint 190 % du PIB de ce pays entièrement saccagé.

En France aussi, après la crise de 2008, les gouvernements ont usé jusqu'à la corde le discours de la dette. Nicolas Sarkozy, François Hollande ou Emmanuel Macron l'ont utilisé pour justifier de repousser l'âge de la retraite, fermer des lits à l'hôpital, des classes dans les écoles ou encore couper dans les aides au logement. L'invocation de la dette est censée clore toute discussion. Mais ce charabia est désormais bien démonétisé. La conversion forcée de nombreux gouvernements, dont celui d'Emmanuel Macron, à la dépense publique sans limite au début de la pandémie de coronavirus a changé la donne. L'État s'est substitué au secteur privé dans des proportions jamais vues dans notre pays. On l'a vu notamment avec le prise en charge du chômage partiel, en réalité une nationalisation temporaire de la main d'œuvre. Sans cette intervention, tout le secteur privé se serait effondré, plus encore que ce ne fut le cas. Pendant quelques mois, il était impossible aux libéraux de demander des économies budgétaires à la puissance publique pour réduire la dette. La dépense publique a maintenu en vie le capitalisme. Une fenêtre historique s'est alors ouverte pour traiter autrement la question. J'ai alors proposé, avec d'autres, l'annulation de la dette publique dont les titres sont détenus par la banque centrale européenne.

“ Depuis les années 1990, la dramatisation autour de la dette publique est au cœur de la rhétorique des libéraux. ”

Pourquoi l'annulation ? Non pas que la dette publique soit un problème en soi. Elle pose même beaucoup moins de problèmes que la dette privée. L'État n'est pas menacé de disparition, contrairement à une entreprise ou un particulier. Ce qui explique que sa dette soit un placement si sûr et prisé. De plus, en contrepartie de la dette publique, on trouve des investissements dans l'économie réelle : des ponts, des routes, des écoles, des logements, etc. Les institutions publiques, État et collectivités, sont d'ailleurs les premiers investisseurs de l'économie française. Ce n'est pas toujours le cas avec la dette privée. Celle engendrée par l'argent déversé par la banque centrale européenne a essentiellement nourri les bulles financière et immobilière. Cette dette là est bien plus dangereuse pour l'économie. C'est elle qui pousse les multinationales au désinvestissement productif. D'elle vient la seule vraie menace d'un krach.

Mais la manière dont les États se financent les met à la merci d'un chantage du capitalisme financier. Le problème, plutôt que la dette publique elle-même, c'est bien ce chantage organisé autour d'elle. L'État refinance sa dette auprès des marchés financiers. Il est donc à la merci d'une augmentation des taux d'intérêts. Nous sommes aujourd'hui enfermés dans un carcan, celui des traités européens a propos de la gestion de l'emprunt d'État. Ils nous obligent à nous endetter auprès des marchés plutôt que notre propre banque centrale. Quand cette exception tant historique que géographique, sortie de l'esprit de néolibéraux fanatiques, est devenue intenable pour les tenants même du statu quo dans l'Union européenne, la banque centrale a inventé un moyen de le contourner. Entre 2015 et 2022, elle a racheté sur les marchés, de la dette publique des États, pour la mettre dans ses coffres. Elle a ainsi acquis plus de 3 000 milliards d'euros de dettes des États européens. 30 % de la dette publique française est ainsi détenue par la banque centrale, et plus sur les marchés financiers. C'est ainsi, en contournant largement les traités, qu'elle a pu éviter à court terme une crise financière généralisée, la banqueroute dans plusieurs des plus grands États européens et surtout plusieurs des plus grandes banques européennes notamment allemandes.

Problème : dans les mois qui viennent, plusieurs de ces titres de dette arrivent à échéance. Et la BCE ayant mis fin à sa politique de rachat nets de dettes publiques, nous allons devoir refinancer au moins une partie de cette dette auprès des marchés. Jusqu'à présent, cela ne posait pas de problème particulier étant donné le niveau des taux d'intérêt. Mais l'inflation nous entraîne dans une spirale de hausse des taux. La BCE,

contre tout bon sens, a annoncé pour cet été un hausse de son taux directeur. Donc l'endettement va devenir plus cher pour les États au moment même où la banque centrale arrête son programme pour garantir leur financement. Nous ne pouvons pas nous payer un nouveau cycle austéritaire. À très court terme, c'est la demande, la consommation populaire qui doit être soutenue pour éviter de transformer l'inflation en spirale récessionniste. À moyen et long terme, l'entrée dans l'ère de l'incertitude écologique nous impose de gigantesque investissements dans les services publiques, dans nos infrastructures et dans notre appareil de production.

Il faut donc profiter de l'occasion historique qui résulte des sauvetages pratiqués par la BCE dans la décennie qui vient de s'écouler. Cela nous donne une occasion historique. Notre banquier central peut acter du fait que la dette détenue dans ses caisses ne sera jamais payée, que les États n'auront plus besoin d'aller sur les marchés financiers pour la refinancer. Il peut utiliser sa capacité à créer de la monnaie pour financer les États. Bien sûr, cette opération resterait dans le cadre actuel des traités. Elle ne changerait pas d'ailleurs la nécessité de sortir de ces traités pour établir d'autres règles. Mais elle constituerait un tournant historique. Pour la première fois depuis 40 ans, la banque centrale serait en Europe du côté des peuples et de leurs États et non des puissances financières. Nous entrons dans une décennie décisive. Le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité vont s'accélérer et leurs conséquences aussi. La monnaie et le crédit doivent redevenir des outils au service de nos objectifs d'intérêt général. Voilà pourquoi le débat sur la dette est si important. Il parle de notre avenir, de ce que nous allons en faire et de qui va en décider.

**Jean-Luc Mélenchon**

6 juin 2022

“ Il faut donc profiter de l'occasion historique qui résulte des sauvetages pratiqués par la BCE dans la décennie qui vient de s'écouler. Cela nous donne une occasion historique. ”

# 1

## POURQUOI ET COMMENT ANNULER LA DETTE DES ÉTATS EUROPÉENS ?

NOTE DE BLOG - 19 AVRIL 2020

**Annuler la dette publique des États** pour leur redonner une capacité d'intervention comme investisseur, est-ce possible ? Comment se déroulerait une telle opération ? Puisque nous défendons cette thèse, je me propose de l'exposer plus en détail. Avant de le faire, je fournis quelques considérations générales à propos de la dette dont j'espère qu'elles éclairent mon propos ensuite. Je dois cependant prévenir : tout ce qui est proposé ici reste dans le cadre des traités européens et des lois en vigueur. Cela ne veut pas dire que je les approuve, ni que je les crois indépassables. Tout au contraire. Mais notre proposition est un plan d'urgence. Il veut éviter les discussions de principe qui clivent ou buttent sur la seule force d'inertie des récalcitrants au gouvernement allemand ou des Pays-Bas. Bon, j'expose. D'abord une balade dans les mots en circulation à propos de la dette.

### À PROPOS DES DETTES

Peu de gens le savent parce qu'ils n'en entendent jamais parler. Mais la dette publique des États est moins importante que la dette privée. Cela se vérifie dans chaque pays, dans l'Union européenne et d'une façon générale dans le monde. Cette dette est évidemment la plus incertaine car les débiteurs peuvent disparaître d'un jour sur l'autre par la faillite ou la mort. D'énormes secteurs de dettes privées sont ainsi à la merci de n'importe quel évènement privé parfois minuscule. Ce fut le cas des dettes immobilières en subprime aux États-Unis : un divorce raté de trop ruina d'un coup de longues chaînes de gens, par centaines de milliards comme par un effet de boule de neige. Idem pour la dette des étudiants qui reste une bombe à retardement aux USA.

Pourtant, c'est à l'État que les libéraux font leur reproche. Les arguments pleuvent. Les libéraux reprochent par exemple à la dette des États de peser sur le marché financier et de faire monter les taux pour l'emprunt et l'investissement privé. Ils lui reprochent de générer des remboursements qui créent des impôts, ce qu'ils ont en horreur. En effet ils pensent que l'argent privé doit rester dans les mains des « investisseurs » privés, plutôt qu'en impôts utilisés par l'État. Pour eux l'argent est toujours mieux utilisé et placé par le privé et plus efficacement que par le public. Pour finir, ils répandent le bruit, rabâché sur les plateaux de télé, qu'à partir d'un certain niveau, la dette publique étouffe l'économie. Par exemple on entend dire régulièrement qu'au-delà de 100 % de dette par rapport à la richesse produite pendant un an (PIB) par le pays c'est la catastrophe. Cela n'a jamais été prouvé. Mais par contre on connaît au moins un pays endetté à plus de 200 % et qui n'en est pourtant loin d'en être mort : le Japon.

### COMMENT ÉVALUER LE « POIDS » DE LA DETTE ?

Pour ce qui est de l'activité réelle, une dette c'est juste un bout de papier. En vérité le plus important ce n'est pas le montant de la dette mais ce qu'elle coûte chaque année en remboursement effectif. Et cela dépend des taux d'intérêt auquel l'argent est prêté à l'État qui emprunte. Ce n'est pas une mince affaire. Il y a des fois des grosses surprises qui vont contre l'intuition. Par exemple vous pensez que plus on doit d'argent plus on paie d'intérêt ? Faux. Pas tout le temps. La France, endettée pour un montant égal à 100 % de la richesse qu'elle produit chaque année paie

40 milliards d'intérêt sur sa dette publique cette année. C'est moins que quand elle n'était endettée qu'à 80 % mais où elle payait 45 milliards. Tout simplement parce que le taux d'intérêt était plus élevé. Entre temps, elle a financé les titres parvenus à terme avec des emprunts moins chers. Je sais que ces explications donnent déjà un peu le tournis. Mais ce n'est pas fini.

Vous venez de lire à plusieurs reprises que l'on comparait le montant de la dette de l'État à « la richesse produite pendant une année (PIB) par le pays ». Cette façon d'évaluer l'impact de la dette est une opération qui se situe entre la mauvaise plaisanterie et le tour de magie. Mauvaise plaisanterie : pourquoi rapporter le montant d'une dette sur année alors qu'elle doit être remboursée en moyenne en huit ans ? Pourquoi comparer à toute la richesse produite pendant un an alors que celle-ci ne sera jamais disponible pour servir à payer de la dette. En effet une partie est consommée sur le champ et l'autre n'appartient pas à l'État. C'est peut-être pour avoir une idée de la capacité de l'emprunteur ? Bizarre. C'est le moment du tour de magie. Admettons qu'on veuille quand même pouvoir évaluer la capacité de l'emprunteur à payer. Mais alors, pourquoi ne tenir aucun compte du patrimoine accumulé par l'État pour évaluer sa fiabilité d'emprunteur ? Et pourquoi ne tenir aucun compte du fait que l'État emprunteur et la Nation ne pouvant être séparés il n'y a aucune probabilité pour que celui-ci disparaisse dans le cours d'une année ?

Voulez-vous mieux comprendre l'absurdité d'une évaluation du poids de la dette par rapport à un an de production ? Demandez-vous ce que représente votre dette pour acheter votre voiture ou votre maison comparée à ce que vous gagnez dans une année ! C'est évidemment un calcul sans objet ou bien juste pour se faire peur inutilement. Personne ne rembourse ce qu'il doit en un an. C'est même parce qu'on ne le peut pas qu'on emprunte ! Car sinon ? On l'économiserait et on paierait comptant l'année suivante... Enfin pourquoi prendre comme repère le montant total de ce qui est dû plutôt que ce qu'il en coûte en remboursement dans l'année ? Bref, pourquoi ne jamais calculer à partir du poids du service

“*Mauvaise plaisanterie : pourquoi rapporter le montant d'une dette sur année alors qu'elle doit être remboursée en moyenne en huit ans ?*”

de la dette ? La France a produit 2 353 milliards d'euros en 2018. Sa dette représentait alors 98,4 % de la richesse produite en un an. Le chiffre est destiné à faire peur. Mais la durée moyenne de remboursement des titres de dette est de 8 ans, je l'ai dit. Certains titres sont même de 50 ans. Mais si on rapporte cette dette à sa durée de huit ans, elle ne représente plus que 12 % de la richesse produite pendant la même période. Cette même année 2018, le service de la dette coûtait 42 milliards au budget de l'État. Soit 5 % de la richesse produite. Vous aimeriez bien que votre emprunt vous coûte seulement 5 % de vos revenus annuels, non ?

## **UN CIRCUIT ABSURDE MAIS LUCRATIF**

De tout cela, il faut retenir que la dette est surtout une rente pour les banques qui sont les seules auprès de qui l'État peut se tourner pour emprunter. En effet dans le cadre des traités européens la Banque centrale européenne n'est pas autorisée à prêter directement aux États. Les États empruntent aux banques privées aux taux « du marché » c'est-à-dire en fonction de paramètres aussi scientifiques que les notes des agences de notation ou le nombre de demandeurs d'emprunts... Pour autant la BCE a le droit de racheter aux banques privées des titres de dettes publiques qu'elles auraient achetés. Si elles veulent bien les lui vendre. Car figurez-vous qu'elles n'aiment guère le faire. C'est bizarre, n'est-ce pas ? On a pu le constater à chaque programme d'achat de la BCE ! Ce qui prouve que les banques ne croient pas à la propagande des libéraux et au sous-entendu catastrophiste du mode de calcul que j'ai évoqué. Les banques savent qu'un titre d'État, même peu rémunéré c'est du sérieux qui ne se perd jamais !

Le résultat de ce circuit est désolant. La BCE avance de l'argent frais aux banques privées contre des titres d'État et leur demande d'investir. Celles-ci ne le font pas. Elles prennent l'argent et le placent dans la sphère financière. Et personne n'en voit la couleur dans la production réelle de biens. De cette façon, la BCE a prêté l'équivalent de la richesse produite par la France en un an aux banques privées à coup de 85 milliards par mois. Disparus ! Et même pas un point d'inflation supplémentaire comme espéré par les économistes centraux. Tout cet argent aurait pu se transformer en hôpitaux, en lignes de chemin de fer, en installation d'énergies alternatives. Il s'est mué en réserve pour les banques ou en spéculation dans la bulle financière.



Ce circuit peut être qualifié d'odieux. Il consiste en un pur parasitisme bancaire sur l'économie réelle et les producteurs alors même que les banques ne rendent aucun service à l'économie concrète. Il peut être qualifié d'odieux aussi à cause de son origine. Car il n'est pas vrai que l'État vive « au-dessus de ses moyens » ! Ce sont les riches qui sont au-dessus de nos moyens. Depuis 2004, ils ont bénéficié de 240 milliards d'impôts supprimés si j'additionne une liste d'impôts spectaculaires comme le « bouclier fiscal » ou les baisses et suppression d'ISF ou encore les mesures « pour les entreprises » qu'on retrouve ensuite en argent frais payé en dividendes. Sans parler des effets boule de neige de politiques désastreuses comme celle qui a conduit à suivre la hausse des taux d'intérêts allemands, sans raison pour la France. Tout ça pour respecter les consignes du « serpent monétaire européen » de l'époque qui liait les monnaies les unes aux autres pour préparer la naissance de l'Euro. L'audit citoyen de la dette a montré que cela avait coûté 500 milliards d'euros à la France par effet boule de neige ! Pour ne rien dire des 600 milliards d'euros de dette supplémentaires générés sous la présidence de Nicolas Sarkozy par le plan de sauvetage des banques en 2008 ! Les historiens de la dette gardent un souvenir ému du désastreux emprunt Balladur qui coûta plus qu'il ne rapporta. Et un souvenir encore plus affligé de l'emprunt Giscard lié au cours de l'or juste avant que celui-ci ne s'envole !

## **RETROUVER LE MAGOT**

Vous savez donc que la BCE peut détenir des titres d'État alors même qu'elle n'a pas le droit de prêter directement aux États. Vous savez pourquoi et comment ça se passe. N'oubliez pas de noter un point qui a son importance : une fois qu'elle possède des titres des États la BCE perçoit donc les intérêts qui vont avec. Mais oui ! Elle ne peut pas prêter d'argent aux États mais elle a le droit et le devoir de toucher le paiement par les États des intérêts d'emprunts contractés auprès des banques privées et... au tarif fixé par ces dernières. C'est ainsi que l'essentiel de

“ Sans douleur. Sans banqueroute.  
Sans hyperinflation. Sans guerre. ”

la dette ruineuse de la Grèce s'est retrouvée dans les coffres de la BCE qui encaissait chaque année 9 milliards d'euros prélevés à grand coup de plans d'austérité sur ces malheureux Grecs !

Cette usine à gaz c'est l'Union Européenne et les traités qui la constituent ! Résultat : la BCE a 45 % de son bilan (sa richesse) fait de titres d'emprunts d'États rachetés aux banques privées. Et cette masse représente en moyenne 20 % des dettes des États eux-mêmes ! Pour la France, c'est 18 % de ce qu'elle doit ! Oui, la BCE possède 18 % des dettes de la France alors qu'elle ne lui a pas prêté un centime d'euro !

## **LA PETITE ANNULATION DE LA DETTE**

L'idée que nous proposons se déroule en deux temps. Premier temps : la « petite annulation ». Il s'agit de commencer par transformer ces titres déjà acquis par la BCE. Pas besoin de changer les traités européens pour ça. Les actionnaires de la BCE, les États membres et, en l'occurrence, les gouverneurs des banques centrales nationales peuvent prendre la décision : tous ces titres de dette quelle que soit leur date d'échéance sont transformés en titre « perpétuel ». À taux d'intérêt nul. Cela revient pour la France à voir effacer toutes les dettes résultant de l'épisode coronavirus. Avantage pour la BCE : son bilan n'est pas privé de la valeur des titres de dettes. Elle ne se fait pas spolier. Comme il s'agit de titre qu'elle possède déjà, aucun « investisseur » privé n'est spolié non plus.

Que deviennent ces titres « perpétuels » ? Commençons par le mot. S'il fait peur on peut dire « titre à cent ans ». Ce qui revient au même. Il en existe déjà. J'ai noté entre les lignes du gouverneur de la banque de France au JDD qui se demande s'il « ne faudra pas allonger dans le temps la durée des dettes ». Vocabulaire feutré de banquier. Cela veut dire « restructurer » la dette. Bref c'est le scénario de la petite annulation qui se dessine. Remarque au passage : la dette des États est déjà perpétuelle, elle, car ils ne la remboursent jamais ! Ils réempruntent pour la payer ! Ce qui est perpétuel, alors, c'est l'enrichissement sans cause des banques privées. Autre petite remarque. La transformation de la dette des États en dette perpétuelle a aussi un avantage pour le système bancaire en général. En effet, les États peuvent être considérés comme davantage solvables puisque moins endettés. Coût de l'opération : 0 euros pour qui que ce soit. Et bien sûr à taux nuls (alors que les taux actuels sont négatifs) la dette fond au rythme de l'inflation ! Sans douleur. Sans banqueroute. Sans hyperinflation. Sans guerre.

## LA GRANDE ANNULATION DE LA DETTE DES ÉTATS

J'en viens à la deuxième étape. Il s'agirait dans les mêmes conditions de transformer la totalité du stock de dettes publiques en dette perpétuelle. On a compris le mécanisme. Je vais lister à présent les avantages. Le premier vaut pour tout le monde. À la sortie de la crise, les États vont devoir payer leurs dettes et en faire de nouvelles pour financer « la relance ». Quand tout le monde veut acheter la même chose et qu'il n'y en a pas assez pour tout le monde, on connaît le résultat : les prix augmentent. Ici, ce seront les taux d'intérêts. Est-ce raisonnable de rendre l'argent plus cher quand on veut relancer ? Deuxième avantage, une fois soulagé de la dette, on peut planifier la redéfinition de la façon de produire et d'échanger, de l'énergie, des infrastructures publiques et ainsi de suite. Et on peut réemprunter. Pour la France, en partant d'une telle annulation globale, tout en restant dans les clous des traités européens, c'est-à-dire avec un plafond de 60 % du PIB, cela donnerait 1 380 milliards de capacité d'emprunt. Il ne sera pas nécessaire d'aller en chercher autant d'un coup. Non seulement parce qu'on ne saurait pas les dépenser en rythme mais surtout parce que le plan de financement de la France peut passer par d'autres canaux. Je rappelle que si on supprimait l'avantage fiscal sur les investissements hors de France de l'assurance vie pour ne le maintenir que sur l'investissement en France, on disposerait de 750 milliards à investir. À quoi on rajouterait les 400 milliards des livrets A. Encore, donc 1 300 milliards. Total : plus d'une année de production d'avance, rien qu'avec cela, sans rien changer ou presque aux règles européennes existantes et au système français actuel.

Évidemment tous ces calculs sont fait « à la louche » comme on dit. Mais ils sont documentés. Et, d'ailleurs, la méthode est déjà mise en œuvre ailleurs. La banque centrale des USA a racheté la totalité des dettes du pays, dettes publiques et dettes privées. C'est inouï mais c'est vrai. Le bilan de la cette banque a donc doublé en une nuit. Il s'agit d'un bond incroyable de la dette de l'État le plus endetté du monde. Les USA doivent déjà 23 000 milliards de dollars, soit 27 % de toute la richesse du monde, et plus que la valeur de tout le commerce mondial. Ça ne les a pas paralysés. Pendant ce temps, l'Union européenne a décidé de faire un super plan de relance de... 545 milliards d'euros. Lamentable. Et encore pire : la plupart de cette somme est faite de reports de paiements et de garanties d'emprunts. Mettons cette somme en regard du PIB des pays de l'Union européenne : 12 000 milliards par an ! En toute hypothèse

ces 545 milliards c'est à peine le quart du plan de financement qu'avait réalisé la BCE au cours des mois précédents. Et c'est à peine plus que les 400 milliards du « grand plan de relance » de Juncker en 2014 alors que la croissance stagnait. Cette fois-ci, la récession est de 9 à 10 points pour la seule Allemagne !

## AUTANT LE DIRE CLAIR : LA CRISE SOCIALE VA ÊTRE TERRIBLE

Si l'économie productive n'est pas réanimée, le choc de la récession va détruire des millions d'emplois dans le monde, désorganisant les chaînes longues d'interdépendances des capacités productives. À conditions et méthodes capitalistes égales, la violence du choc économique va donc avoir un impact social de très grande magnitude. Ce qui s'est toujours traduit dans l'Histoire par de grosses secousses politiques. Je ne développe pas ici. Je veux attirer l'attention sur autre chose. Les observateurs sans naïveté savent que la compétition pour que la sortie de crise donne un avantage comparatif est commencée. C'est dire l'état d'esprit qui règne. La date de sortie de confinement des Allemands en est une illustration des plus criantes. Il faut donc tenter deux opérations en même temps : retrouver du crédit en grande quantité et faire bifurquer le modèle de production pour écologiser et relocaliser les appareils de production pour réduire les bien trop longues chaînes d'interdépendance qui les constituent d'un bout à l'autre de la planète. Le contexte aura été utile si nous le faisons car il n'y a pas de meilleure préparation aux chocs qui vont suivre : celui d'autres épidémies désormais certaines, et celui du changement climatique. Sinon, souvenons nous que des deux précédentes impasses de l'économie capitaliste mondiale sont sorti deux guerres mondiales qui ont failli emporter la civilisation humaine.

“ Si l'économie productive n'est pas réanimée, le choc de la récession va détruire des millions d'emplois dans le monde, désorganisant les chaînes longues d'interdépendances des capacités productives. ”



# 2

## LA BANQUEROUTE, LA GUERRE OU L'HYPERINFLATION SONT-ELLES NOS SEULES OPTIONS ?

INTERVENTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
17 AVRIL 2020



**Ce discours a été prononcé à l'Assemblée nationale le 17 avril 2020 à l'occasion de la présentation d'une motion de rejet préalable par le groupe La France Insoumise sur le deuxième projet de loi de finances rectificatif du gouvernement en 2020.**

Nous le savons parfaitement, notre motion de rejet préalable sera repoussée et vous ne résisterez pas à l'envie de nous dire que, si elle était adoptée, le pays serait privé des avantages que vous affirmez proposer dans votre texte.

Toutefois, au moment où la patrie se débat comme elle le fait, où ? – mieux qu'ici – et quand ? – mieux que maintenant – pouvons-nous nous retrouver pour évoquer, avec solennité, devant la représentation nationale et le pays tout entier, le prix et les conséquences de la dérobade de l'Europe dans laquelle nous sommes insérés de façon totale et inconditionnelle ?

Où, mieux qu'ici, et quand, mieux que maintenant, pouvons-nous débattre du sujet qui vient d'être effleuré à l'instant par le président de notre commission des finances : le poids de la dette publique, qui va s'alourdir dans des conditions telles que nous serons dorénavant face à un mur qu'il sera définitivement impossible de franchir. Cette dette, autrement dit, est devenue impayable - non seulement par les Français, mais par nombre d'autres pays européens.

La dérobade de l'Europe apparaît quand ses institutions annoncent, après avoir refusé d'une manière offensante au gouvernement français la création d'eurobonds - et je le dis bien que je ne sois pas d'accord avec cette proposition -, un plan d'intervention de 540 milliards<sup>1</sup>. Et beaucoup s'en vantent, alors qu'il faut mettre ce montant en rapport avec la richesse produite annuellement par l'Europe - 12 000 milliards - et avec la dette publique cumulée européenne - 11 000 milliards. Ces 540 milliards sont en outre constitués pour l'essentiel de reports de paiement et de garanties d'emprunts : ce n'est donc en aucune manière une injection forte d'argent dans l'économie de l'Europe pour l'aider à redémarrer.

Comment ne pas voir et ne pas dire que l'on observe une compétition en vérité aussi malsaine à la sortie du confinement qu'elle l'était à l'entrée ? Quoi qu'on en pense par ailleurs, les Français fixent la date du 11 mai, alors que les Allemands décident de sortir du confinement une semaine auparavant, le 4 mai. Or, au moment où l'on réfléchit à l'organisation de ce déconfinement, on apprend que 100 000 travailleurs roumains ont obtenu la possibilité d'entrer sur le territoire de la République fédérale allemande, et peut-être demain sur celui de l'Italie, pour les cueillettes saisonnières, quand bien même la Roumanie est encore astreinte au confinement, sur les ordres de son gouvernement. Comment ne pas voir que cette compétition augure fort mal de la suite ?

1. Ce plan se composait d'un abondement du mécanisme européen de stabilité (MES), de la banque européenne d'investissement (BEI) et d'un mécanisme de garantie européenne des dispositifs de chômage partiel.

Le ministre Le Maire, avec beaucoup de lucidité, a dit à la Commission européenne que la zone euro exploserait si elle était confrontée à un développement par trop inégal des économies à la sortie de la période du confinement. Il a raison, et nous devons nous en inquiéter, car nous devons comprendre qu'une telle explosion ne serait source que de chaos, et en aucun cas d'une rectification, souhaitée par beaucoup, du cours de l'histoire européenne.

Il n'est dans tout cela question, au fond, que d'une seule chose : l'Union européenne refuse de voir ce que pèsera la dette sur nos économies. Je l'affirme : on ne peut proposer comme seul projet à la jeune génération, au siècle qui vient, qu'un lapidaire « vous devez payer la dette ». Il est temps de trouver une solution qui ne soit aucune de celles que nous avons connues dans le passé. Nous ne pouvons pas payer ; d'autres non plus ne pourront pas payer. La banqueroute n'est pas acceptable car elle provoquerait le chaos ; l'hyperinflation n'est pas souhaitable car elle serait destructrice ; à l'évidence, personne ne voit la guerre comme une solution, quoi qu'elle ait été utilisée dans le passé.

Il ne reste donc qu'une seule solution, et nous déplorons que vous ayez refusé en commission notre amendement demandant un rapport à ce sujet : l'annulation de la dette. Ou du moins, si le mot fait moins peur, sa conversion en une dette perpétuelle sans taux d'intérêt, laquelle, sans ruiner le bilan de la Banque centrale européenne, viendrait à fondre à mesure que l'inflation se ferait sentir, que le rythme de celle-ci soit de 1 %, de 2 % ou ce que vous voudrez. **Cette fonte de la dette, stockée dans le réfrigérateur de la Banque centrale européenne, est la seule solution pacifique, raisonnable, maîtrisée et organisable que puisse adopter une zone économique aussi puissante que l'Union européenne.**

Nos États, ont été méthodiquement appauvris par la politique recommandée par les institutions européennes. Depuis 2004, la France a perdu 240 milliards d'euros de recettes fiscales, du fait des cadeaux offerts pour « stimuler les énergies », et que sais-je encore, pour reprendre le vocabulaire néolibéral dont nous avons été régalez pendant plus d'une décennie.

La dette cumulée de la France ne compte pas de dépenses excessives, ce n'est pas vrai. Depuis 2004, la population française s'est accrue de 5 millions de personnes tandis qu'étaient sans cesse réduits les services publics qui lui étaient destinés : une école de moins par jour, un bureau de poste par jour, une maternité par mois, et ainsi de suite, autant de services publics détruits.

La dette cumulée montre l'effet boule neige des mauvaises décisions du passé, en particulier le soutien à la décision de l'Allemagne d'offrir un deutschemark de l'Ouest en échange d'un deutschemark de l'Est, créant ainsi un danger d'inflation qui a conduit tous les pays d'Europe à augmenter leurs taux d'intérêt ! Cela a coûté, d'après nos propres instituts, jusqu'à 400 milliards d'euros à la France, et nous payons encore cette différence qui tient non à un quelconque retard économique de notre part, mais au caractère toujours unilatéral des décisions prises par l'Allemagne sans tenir aucun compte de ses voisins.

D'autres pays ont compris que, si se présentent sur le marché international, en même temps, toutes les économies avancées pour y souscrire de nouveaux emprunts, alors les taux d'intérêt bondiront. C'est la raison pour laquelle la Banque d'Angleterre a décidé de prêter directement au gouvernement britannique. C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique a ordonné à la Réserve fédérale, pourtant indépendante, de racheter, chose incroyable, la totalité de la dette publique et des dettes privées du pays, abolissant ainsi, au paradis du capitalisme la seule règle qui le justifiait : le risque ! Il n'y a plus de risque capitaliste aux États-Unis puisque la Réserve fédérale a tout racheté, doublant son bilan sans vergogne, les Américains ayant compris que l'argent emprunté sur les marchés financiers coûtera affreusement cher !

Voici la situation désormais : 45 % du bilan, c'est-à-dire des encours, de la Banque centrale européenne est constitué de titres des États membres de l'Union européenne ; pour ce qui concerne la France, 18 % de notre la dette a été rachetée par la Banque centrale européenne aux banques privées.

Les traités tels qu'ils sont - on voit là pourquoi il faut les changer - nous interdisent, puisque les Allemands ne veulent rien entendre, d'exiger séance tenante le financement direct des États par la Banque centrale européenne à taux zéro ou à taux négatif. Cependant, nous avons la possibilité, en tant qu'actionnaire de la Banque centrale européenne, d'exiger que la part de la dette française dans son bilan, 18 % de son encours total, soit transformée en une dette perpétuelle - tel est le terme consacré pour désigner ce genre de titre - sans intérêts. Disons seulement sans intérêts - je ne vais pas jusqu'à vous suggérer des intérêts négatifs, ce qui est pourtant le cas aujourd'hui pour le loyer de la Banque centrale européenne. Ces 18 % de la dette française, qui pourraient ainsi être instantanément retirés du total, représentent la totalité des nouvelles dépenses que vous avez engagées pour surmonter le risque de récession, je dis bien la totalité !

Et si l'on étendait à l'ensemble des dettes publiques de la zone euro cette transformation en dette perpétuelle, la France, tout en respectant les critères de Maastricht - à cet instant, je ne nous en exonère pas, vous voyez -, retrouverait même une capacité d'emprunt de 1 380 milliards d'euros, lesquels pourraient être affectés à des dépenses d'intérêt général - car qui pourrait mieux le faire que l'État et la République ? -, notamment d'investissement public pour affronter la conversion qu'il faudra bien imaginer et mettre en œuvre de l'économie et des échanges dans notre société si nous ne voulons pas reproduire le délire productiviste qui semble animer à nouveau les stratégies européens !

Voilà donc la solution. Il n'est pas acceptable, je l'affirme sans chercher d'excessives polémiques, que vous ayez eu l'idée de proposer des eurobonds sans prévoir qu'ils vous seraient refusés, alors que ceux-ci ne représentent rien d'autre qu'un accroissement supplémentaire de la dette. De surcroît, nous en perdrons le contrôle car les autres seraient solidairement responsables avec nous. Non, ce n'est pas une bonne solution. Le mur de la dette doit être abaissé, et vous ne pouvez pas dire aux Français que c'est en la remboursant qu'ils en viendront à bout.

L'Europe s'est dérobée. L'Union européenne est une machine consistant pour l'essentiel à mettre une camisole aux Français, aux Italiens et aux Espagnols, respectivement deuxième, troisième et quatrième économies européennes, au seul bénéfice des économies concurrentes de l'Allemagne et des Pays-Bas. Lesquels, dans les circonstances actuelles, n'ont fait preuve d'aucune solidarité avec nous, alors que nous nous étions gentiment alignés sur eux quand ils ont pris la décision absurde de convertir leurs marks de l'Est en marks de l'Ouest ! Il nous a été rétorqué que cela déclencherait une inflation terrible. Mais ! Celle-ci ne serait pas si terrible ! Elle permettrait de faire fondre la dette perpétuelle.

“ *Le mur de la dette doit être abaissé, et vous ne pouvez pas dire aux Français que c'est en la remboursant qu'ils en viendront à bout.* ”

Notez qu'alors même que la Banque centrale européenne a injecté en presque deux ans 85 milliards d'euros par mois dans les banques privées sans aucune condition, soit un total équivalent à la production de la richesse totale de la France, il a été enregistré à peine plus d'un point d'inflation dans la zone euro. Cela signifie que la totalité de cette somme est partie dans la sphère financière sans qu'on en trouve trace dans l'économie réelle.

Si vous mettez bout à bout les 1 380 milliards d'euros que nous retrouverions avec cette mesure, plus les 750 milliards que vous pourriez retirer de l'assurance-vie en privant les sommes placées à l'étranger - soit 1 euro sur 2 des encours - de l'avantage fiscal octroyé en France, plus les 400 milliards qui se trouvent dans les caisses du Livret A, il s'avère que la France n'est pas le dos au mur ! Tout au contraire, elle dispose de l'épargne et des moyens suffisants pour affronter, avec toute la force nécessaire, le redéploiement massif de son économie et la conversion de ses moyens de production et d'échange.

Il n'est pas vrai que nous ayons à choisir entre la dette, la souffrance sans fin du remboursement, ou bien le collapse du changement climatique parce que nous recommencerions à produire tout et n'importe quoi comme des fous furieux !

Voilà ce que je voulais dire à la représentation nationale, à mes collègues, ne serait-ce que pour leur transmettre cette conviction que la France peut et doit cesser de se résigner aux règles de la comptabilité étroite infligée par le gouvernement allemand à tout le reste de l'Europe et imposée par les néolibéraux, en croyant que le marché est la seule solution pour permettre à l'activité humaine de se déployer afin de faire face à la catastrophe sanitaire et à ses conséquences qui ne font que venir !

Le ministre de l'économie et des finances l'a dit, le recul de la production qui s'annonce est sans précédent, de même que la crise sociale qui viendra des États-Unis et la désorganisation de l'économie mondiale par la globalisation qui s'est développée au cours des trente dernières années ! Puisque c'est sans précédent, recourons donc à des moyens sans précédent, mais pacifiques, méthodiques et ordonnés, qui nous épargneront le chaos, ayant conduit à la précédente guerre mondiale, d'une dette excessive et impayable, laquelle pèserait sur nos épaules davantage que sur tout autre peuple !

# 3

## POURQUOI L'ÉTAT DOIT DÉPENSER PLUS ?

INTERVENTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
4 JUIN 2020



**Le 4 juin 2020, à l'occasion de la niche parlementaire du groupe La France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon a défendu une proposition de résolution pour l'annulation de la dette. La proposition a été rejetée par la majorité de La République En Marche et ses alliés.**

La présente proposition de résolution invite l'Assemblée nationale de notre République à se prononcer sur une mesure de salut public qui, si elle était adoptée, ne serait pas immédiatement appliquée, puisqu'il faudrait convaincre nos partenaires de sa nécessité et prendre pour cela des initiatives diplomatiques : du moins, elle donnerait la force aux représentants français d'agir pour obtenir son application au plan européen. Cette mesure est l'annulation de la dette publique des États européens.

Je sais ce que le mot « annulation » peut susciter de surprise et d'émoi. Nous pouvons donc le remplacer, si cela vous arrange, par « dette perpétuelle » ou « dette pour toujours sans intérêt ». Peu importe.

Je comprends également que l'on ne saisisse pas d'entrée de jeu que cette annulation ne spoliera ni ne ruinera personne puisqu'il s'agit de titres et de dettes des États qui sont dans le bilan actuel de la Banque centrale européenne.

Beaucoup d'entre vous apprendront avec étonnement, j'en suis certain, que 45 % du bilan de la BCE est constitué de dettes des États membres de l'Union européenne. Ainsi, cette banque centrale dont le statut a disposé qu'elle était indépendante - j'ai personnellement voté contre ce statut - n'a pas le droit de prêter aux États, mais elle a désormais celui d'encaisser les intérêts que ces derniers paient pour leur dette : en effet, elle a racheté entre-temps les titres des dettes souveraines qui se trouvaient dans les banques privées, afin de leur donner des liquidités et des certitudes que ne leur garantissaient plus ces titres de dette.

C'est donc 45 % du bilan de la BCE qui est constitué de dettes des États membres. Quant à nous, Français, 18 % de notre dette souveraine se trouvent dans les caisses de la Banque centrale européenne - 20 % pour les Allemands.

Pourquoi prendre une telle mesure ? Parce que nous avons impérativement besoin que l'État recouvre une capacité d'intervention économique maximale. En effet, si la joie du déconfinement, bien naturelle, peut donner ici et là le sentiment que la page est tournée, ce serait une illusion que de s'y laisser prendre.

La crise ne fait que commencer, hélas, pour nous tous. Fort heureusement, il semble que le virus soit saisonnier ou, du moins, que le risque de contamination soit moins élevé que prévu - je n'en sais rien, évidemment, je n'ai pas autorité en la matière. Ce dont je suis certain, en revanche, c'est qu'arrive vers nous un véritable mascaret, qui résulte du croisement du calendrier et de la situation des personnes.

Au point que, pour une fois, je citerai à cette tribune le président du Mouvement des entreprises de France - MEDEF -, qui n'est pas une de mes références habituelles, mais il se trouve que, cette fois-ci, je suis entièrement d'accord avec lui : « On peut craindre que la crise économique ne se transforme en crise sociale puis démocratique. » Nous n'en sommes pas encore là ! « C'est, dit-il, grâce aux investissements de l'État que l'on va faire repartir l'économie. »

Le président du MEDEF ne vous dit pas que c'est le marché qui fera repartir l'économie : il vous dit que c'est l'État ! Encore faut-il que l'État puisse le faire. Et pour cela, il faut qu'il cesse d'être étouffé par la dette qui limite aujourd'hui ses possibilités d'intervention.

Alors, que va-t-il se passer ? Je vous invite, chers collègues, à prendre la mesure de l'événement que nous vivons, inouï, unique, sans précédent. En 2008, nous avons connu un choc financier gigantesque, qui a entraîné le recul de 3 % de la richesse nationale. Pour le combler, il nous a fallu quatre ans. Aujourd'hui, le recul de la richesse nationale est estimé à 11 %. Si nous suivions le même rythme qu'en 2008, à supposer que tout se déroule de la même manière, il nous faudrait consacrer les douze prochaines années au rattrapage économique de notre pays. Autrement dit, nous vivrions dans le tohu-bohu de ce qui ne serait plus un chômage de masse, mais un chômage généralisé.

Au demeurant, il est à peu près certain que la façon avec laquelle se disloqueront - et se sont déjà disloquées - les longues chaînes d'interdépendance économique de la production sera différente de 2008, car celle-ci a, cette fois-ci, été atteinte dans sa substance. Il n'est aujourd'hui de production qui ne soit globalisée. Les Français ont découvert que même l'agriculture l'était et que, sans recours à ces longues chaînes de production, il ne pouvait y avoir de souveraineté alimentaire : nous ne pouvons plus écarter le risque de famine dans une grande nation agricole comme la nôtre.

Sans polémiquer, j'affirme qu'il n'est pas vrai que le plan de relance prévu en France et que celui annoncé par l'Union européenne soient suffisants pour remettre en route la machine. Il suffit de comparer les quantités qu'ils mettent en mouvement l'un et l'autre.

Pour ce qui concerne le plan européen, la masse dont il a été décidé représente 3,3 % du produit intérieur brut - PIB - de l'Europe, alors que celui-ci devrait reculer de 7,7 %. Quant à la France, ce qu'elle engage représente 2,5 % de son PIB, pour un recul de 11 %.

Mais tous les pays ne procèdent pas ainsi et permettez-moi, à présent, de me référer au ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire - vous voyez comme je choisis mes citations aujourd'hui ! Il a présenté, devant la commission, une analyse que je partage entièrement. Selon lui, si les pays européens sortent du confinement économique dans des conditions trop déséquilibrées, la zone euro ne résistera pas, ce qu'il

considérerait comme une catastrophe. Il faut bien admettre que, si la zone euro venait à s'effondrer du fait d'un creusement des écarts entre les États, ce ne serait un bienfait pour personne. On doit toujours chercher à maîtriser la situation économique : personne n'a rien à gagner au désordre et au chaos dans ce domaine.

Observons que les États-Unis d'Amérique consacrent 10 % de leur PIB à relancer leur économie et, surtout, que la République fédérale d'Allemagne y consacre 20 % du sien. Quant au plan européen qui additionne les interventions de chacun des États européens pour produire l'intervention générale, 57 % de son montant concernent l'Allemagne. Inéluctablement, l'écart entre notre économie et l'économie allemande va se creuser. Il ne peut être question de rester les bras ballants face à un tel déséquilibre.

C'est pourtant dans la zone sud de l'Europe que se produit l'essentiel de la richesse européenne. S'il est vrai que l'Allemagne est la première puissance économique européenne, la deuxième, la troisième et la quatrième puissances sont la France, l'Italie et l'Espagne, qui la concurrencent dans maints domaines. Nous ne pouvons donc pas continuer d'accepter que l'on nous présente la situation actuelle comme une évidence. Elle n'en est pas une pour moi et je sais que je ne suis pas le seul à le penser.

Que dire des efforts auxquels l'État devrait consentir s'il avait la volonté de planifier le déconfinement économique - comme il devrait l'être -, afin de privilégier certaines chaînes de production plutôt que d'autres ? Nous voulons bien convenir qu'il faut sauver l'industrie automobile et lui consacrer des milliards : toutefois, lorsque seulement 17 % des véhicules qui se vendent en France sont produits dans notre pays, il est certain que les aides allouées à ce secteur iront à des productions qui n'y sont pas situées. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

“ Le président du MEDEF ne vous dit pas que c'est le marché qui fera repartir l'économie : il vous dit que c'est l'État ! Encore faut-il que l'État puisse le faire. ”



Voici donc dressé le cadre général. Voyons maintenant comment il se télescope avec le calendrier. Le mois de juin est le moment du *benchmarking* trimestriel et semestriel. Au cours de l'été, les entreprises discuteront avec leurs banques pour savoir comment seront reconduits les crédits. À la rentrée de septembre, 700 000 jeunes arriveront sur le marché du travail. Au mois de décembre, les emprunts contractés dans le cadre des plans de relance arriveront à terme<sup>1</sup>. Un maximum de demandes et un minimum de moyens seront donc concentrés sur une période très courte : à la rentrée, en effet, les familles devront assumer de nombreuses charges, notamment celles liées à la rentrée scolaire et à l'achat de carburant pour le chauffage.

C'est la raison pour laquelle il faut d'urgence prendre une mesure forte. Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, en sont convaincus. N'est-ce pas étonnant que l'ex-banquier central Mario Draghi soit, lui aussi, partisan de l'annulation de la dette, tout comme le gouverneur de la Banque de France et M. François Bayrou, cher à quelques-uns d'entre vous, estimé par les autres ?

Tous disent qu'il faut bloquer la dette de la France. Pour cela, deux étapes seront nécessaires. Tout d'abord, la petite annulation : 18 % de la dette des Français pourraient immédiatement être gelés, ce qui annulerait l'ensemble de la dette liée à la crise sanitaire due au covid-19.

Ensuite, la grande annulation : le reste de la dette continuerait d'être acheté par la Banque centrale européenne aux banques privées et gelé au fur et à mesure. La mesure que je propose ne constitue une spoliation pour personne. Elle ne crée ni inflation ni désordre. Jamais, dans l'histoire, des dettes d'une telle ampleur n'ont été payées. Il n'y a, en vérité, que quatre solutions : le paiement de la dette - auquel il faudrait consacrer toute notre existence -, l'hyperinflation, la banqueroute ou la guerre. Nous ne voulons d'aucune d'entre elles. Il ne reste qu'une voie possible : l'annulation !

---

1. NB : depuis, ce délai a été prolongé à juin 2022 pour les remboursements.

## 4

# LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS PEUT-IL AGIR ?

PROPOSITION DE RÉSOLUTION DÉCLARANT LA NÉCESSITÉ DU RACHAT DE LA DETTE PUBLIQUE PAR LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE ET DE SA TRANSFORMATION EN DETTE PERPÉTUELLE DÉPOSÉE LE 11 MAI 2020

**Le 11 mai 2020, Jean-Luc Mélenchon a déposé avec les députés insoumis une proposition de résolution pour inviter le gouvernement à défendre l'annulation de la dette dans les institutions européennes. Cette proposition fait parti des 11 propositions de loi présentées depuis le début de la crise par des députés insoumis pour dessiner un chemin de sortie pour la France.**

Le soutien de l'État à l'économie, rendu nécessaire pour faire face à l'épidémie de covid-19, engendre une inévitable augmentation de la dette publique sur le court terme. Le Gouvernement estime ainsi que le déficit public se creusera plus que ses prévisions initiales, à environ 9 % du produit intérieur brut, tandis que la dette publique atteindrait 115 % du produit intérieur brut. Il est probable qu'elle augmente encore dans un futur proche, même s'il est utile de rappeler que la comparaison de la dette au produit intérieur brut annuel n'a pas de sens économique.



Dès lors, que faire de cette dette publique ? Le débat est ancien mais va se poser avec une acuité particulière dans les semaines et les mois à venir. Sous la houlette du gouvernement allemand et avec l'aval des présidents Sarkozy et Hollande, la Commission européenne a mené notre continent vers l'austérité et la destruction de l'État et des services publics.

Pourtant en 2020, certains, comme le gouverneur de la Banque de France, proposent toujours une politique austéritaire en coupant dans les futures dépenses. Mais l'investissement des États dans le financement des infrastructures collectives et des services publics, notamment dans la santé, apparaît plus nécessaire que jamais. Les services privés et le marché sont incapables d'y parvenir. C'est d'ailleurs même inefficace comme l'ont montré les conséquences désastreuses de la cure d'austérité imposée à la Grèce, incapable de sortir d'une saignée finalement plus forte que le mal initial.

Quelles autres solutions s'offrent à nous ? La guerre ? Personne n'en veut. L'inflation ? Personne ne sait plus la déclencher même en lâchant des milliers de milliards d'euros sur les marchés comme l'a fait la Banque centrale européenne (BCE) pendant deux ans pour un montant équivalent à une année de production de la France. Les eurobonds ? Ils sont une illusion qui ne règle pas le problème : il faudra toujours les rembourser. Le défaut de paiement ? Ce serait un désastre et le chaos.

La solution que nous proposons est pragmatique. D'abord la transformation de la dette actuelle des États par la banque centrale européenne en dette perpétuelle à taux nul. Aujourd'hui, 18 % de la dette publique française est stockée à la banque centrale. Sa transformation en dette perpétuelle permettrait d'effacer pour notre pays le coût de la crise sanitaire. Cela peut se faire immédiatement. La Banque centrale européenne pourra ensuite augmenter sa politique de rachat des dettes publiques sur le marché secondaire pour les geler petit à petit. Cette opération ne nécessite pas de changer les traités européens.

Pour la suite, il faut que la Banque centrale européenne puisse directement acheter de la dette aux États, plutôt que de la racheter aux banques privées comme elle l'a fait jusqu'ici. Ainsi, les États pourraient financer les investissements nécessaires pour l'avenir dans les services publics et la planification écologique. Car rendons-nous à l'évidence, cette dette ne sera jamais réglée et rien ne sert de la payer ! Mener à bien cette politique de salut public impliquerait bien entendu

de remettre en cause les dogmes économiques de l'Union européenne, les traités qui la régissent et les statuts et le mandat de la Banque centrale européenne, qui lui assurent une indépendance problématique et des objectifs contraires à l'intérêt général.

Monétiser la dette par la banque centrale est la solution la plus raisonnable, la seule sérieusement envisageable. Elle est plus pertinente que jamais. Sinon quoi ? Va-t-on pendant les cent prochaines années n'avoir d'autre projet de société que de payer une dette contractée pour payer les dégâts de l'ère productiviste à l'heure où il faut investir pour sortir de cette façon de produire et d'échanger.

Ainsi, l'État libéré pourra investir dans les services publics et mieux rémunérer ceux qui les font vivre, planifier la bifurcation écologique, soutenir l'économie et éradiquer la pauvreté.

## **PROPOSITION DE RÉOLUTION**

### **Article unique**

L'Assemblée nationale,  
Vu l'article 34-1 de la Constitution,  
Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale,  
Vu le projet de loi de finances rectificative pour 2020, n° 2820, déposé le mercredi 15 avril 2020,  
Vu le Traité de fonctionnement de l'Union européenne,

Considérant l'impact budgétaire des mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Considérant la nécessité de soulager les États de la charge de la dette afin de faciliter leur retour dans le financement des infrastructures collectives et les services publics et de la bifurcation écologique ;

1. Invite le Gouvernement à exiger de l'Union européenne que la Banque centrale européenne rachète les dettes publiques et les transforme en dettes perpétuelles à taux nul.
2. Invite le Gouvernement à œuvrer au niveau de l'Union européenne pour que la Banque centrale européenne émette de la dette publique des États à taux nul ou à des taux négatifs pour les maturités à long terme.
3. Invite le Gouvernement à œuvrer au niveau de l'Union européenne à la remise en cause du mandat et des statuts de la Banque centrale européenne.

# 5

## ANNULER EST-IL POSSIBLE DANS LE CADRE DES TRAITÉS EUROPÉENS ?

TRIBUNE PARUE DANS « LA TRIBUNE »  
11 FÉVRIER 2021

**Le 5 février 2021, 150 économistes issus de 13 pays européens ont publié une tribune dans *Le Monde* pour demander l'annulation de la dette. La position défendue par Jean-Luc Mélenchon depuis avril 2020 gagne donc du soutien. Dans plusieurs médias, Christine Lagarde, présidente de la BCE, sort de son silence pour expliquer qu'annuler la dette est impossible. Jean-Luc Mélenchon lui répond en détails dans cette tribune parue dans *La Tribune*.**

Madame Lagarde devrait aller au Louvre. Elle ferait un saut jusqu'à la stèle où est gravée le Code d'Hammurabi. D'accord, ce n'est pas un texte tendre. « œil pour œil dent pour dent » c'est sévère ! Mais le même réalisme cruel s'exprime d'une autre façon à propos des dettes. Le cas traité est celui du débiteur confronté à une inondation ou à une catastrophe. Le souverain de l'an 1750 avant notre ère dit que ce débiteur « ne rendra pas de blé au créancier, trempera dans l'eau sa tablette, et ne donnera pas l'intérêt de cette année ». Tremper dans l'eau votre tablette, madame Lagarde ! Effacez les dettes publiques détenues par la BCE. Car sinon comme le débiteur inondé, le moment sera vite venu ou faute de pouvoir payer, le débiteur vous infligera sa banqueroute totale. Effacez ! Nous en avons besoin aujourd'hui pour sortir de la crise créée par la pandémie et restaurer la capacité d'action de l'État.

## DESTRUCTION DU SYSTÈME SOCIAL ?

Car cette crise a ajouté de la dette à la dette, non pour financer l'avenir mais pour tenter de sauver le présent. En vain. Les dettes publiques atteindront bientôt le niveau qu'elles avaient à la fin de la seconde guerre mondiale. Et les dettes privées ont d'ores et déjà atteint des niveaux inconnus jusque-là dans l'histoire. D'abord sidérés, les amis de l'austérité sans fin se ressaisissent. Pour les uns, il faudra payer, quoi qu'il en coûte, car ne pas payer ses dettes, c'est pécher. Dette est un mot sacré pour eux. Et payer quoi qu'il en coûte un acte de foi.

Pour les autres, c'est autre chose. Voilà l'occasion rêvée de continuer leur destruction du système social sous prétexte du manque d'argent. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Commission européenne ont déjà commencé leur danse du scalp. Ici, les retraites, là les services publics, la grande braderie pourra bientôt recommencer sous prétexte de dette. Tous ces sacrifices seraient complètement inutiles. Même avec 10 milliards par an d'excédent budgétaire on arriverait à rien. Il faudrait 270 ans pour solder la dette ! Compter sur le retour magique de la « croissance » est tout aussi illusoire. Avec 1,5 points de croissance par an entièrement affectés à rembourser, nous viendrons à bout de notre dette en 248 ans. Bref, payer cette dette, c'est obliger plusieurs générations de français à se sacrifier pour un fétiche.

## « NOUS LIBÉRER DU BOULET DE LA DETTE »

Nous répétons pourtant depuis plus de dix ans que de telles dettes ne se remboursent pas. Ou alors seulement par la dévaluation, l'hyperinflation ou la guerre. Qui en veut ? Mais les gouvernements libéraux ont-ils encore une capacité à penser librement les leçons de l'histoire ? Sont-ils capables de s'arracher à leur dogme pour penser la réalité ? Que faire donc ? J'ai présenté à l'assemblée nationale un projet de résolution sur ce thème. En vain. Le 6 mai 2020, nous avons déjà été nombreux – responsables des principaux partis d'opposition d'Europe – à affirmer qu'il fallait nous « libérer du boulet de la dette »<sup>1</sup>.

1. Tribune parue dans *Les Echos*, le 6 mai 2020 « En Europe, le mur de la dette doit tomber » : <https://melenchon.fr/2020/05/06/en-europe-le-mur-de-la-dette-doit-tomber/>

Oui on peut se libérer de ce fardeau ! Pour cela, il existe un moyen simple, radical et puissant : nous servir de la Banque centrale européenne et de son pouvoir absolu sur la monnaie qu'elle édite. Une banque centrale est un créancier particulier, insensible aux pertes, jamais à court d'argent. Depuis plus de trente ans désormais, les monétaristes ont pourtant tout fait pour soustraire ce pouvoir à la délibération collective et démocratique. Et pourtant elle peut tout. Il faut qu'elle agisse avant qu'il soit trop tard !

Car la crise de 2008 et la pandémie ont eu un effet inattendu pour les monétaristes et les néolibéraux : la BCE a dû intervenir sans cesse pour contenir les taux d'intérêts, sauver les banques et permettre aux États d'emprunter à des taux raisonnables. Du coup elle a fini par accumuler près de 25 % de la dette publique des États de la zone euro. Et cela alors même qu'elle n'a pas le droit de fournir directement les États ! C'est le comble : elle a fait des achats massifs de titres de dette publique à des acteurs financiers privés. Quelle usine à gaz coûteuse pour tous ! Ces titres, conservés dans son bilan ne lui servent à rien. Mais les États doivent quand même les rembourser à leur échéance, soit en s'endettant davantage soit en prélevant des impôts.

## **ANNULATION DES DETTES PUBLIQUES**

Notre solution est simple : annuler ces titres de dettes publiques. Il n'en coûtera pas un euro à qui que ce soit. Personne ne serait spolié par cette solution. Rien ne s'y oppose. Ni en droit, ni dans les faits. Car une annulation n'est pas un financement monétaire et ne tombe pas sous le coup de l'article 123 du Traité de fonctionnement de l'Union qui le proscrit. L'article 32.4 du protocole annexé au traité européen permet même explicitement à la BCE de compenser les pertes des banques centrales nationales – qui porteront l'annulation – en recourant à la création monétaire.

La BCE pourrait transformer ces titres en « dette perpétuelle » ou en dettes à très longs termes ou les suspendre définitivement. La formule importe peu. Ce qui compte c'est l'effort dont tout le monde sera soulagé. Les sommes dégagées par l'annulation permettraient aux États d'investir pour la bifurcation écologique et le progrès humain.

Car ils ne le font pas, même lorsqu'ils peuvent emprunter à taux négatifs, comme depuis 2015. Dans les cinq années qui ont précédé la pandémie, la dette publique moyenne des pays de la zone euro a même été réduite

de 91 à 84 % du PIB, entraînant dans sa chute l'investissement public qui n'a même pas retrouvé son niveau de 2008 ! Et ce ne sont pas les squelettiques plans de relance établis au niveau européen – moins de 3 % du PIB européen étalés sur plusieurs années – qui changeront la donne.

## **UNE SOLUTION À PORTÉE DE MAIN**

Je n'aborde pas ici les autres aspects que pour ma part je juge indispensable au redéploiement d'une finance productive et innovante en Europe. Je n'évoque donc pas la nécessité d'un pôle public financier ni le changement de statut de la banque centrale que je crois indispensable. Ni la politique fiscale qui s'imposerait. Ils sont nécessaires pour sortir durablement les États de la main des marchés financiers. Je m'efforce de montrer qu'une solution raisonnable est à portée de main pour éviter le naufrage humain et social que représente le maintien de la politique actuelle.

Ce circuit pourrait aussi être une solution pour solder les dettes privées insolvables accumulées par de nombreuses petites entreprises pendant la crise. Face à une vision sacrificielle de la monnaie gérée par des idéologues, je crois au contraire à un bien-être collectif maîtrisé. Pour cela il nous faut des investissements utiles pour réaliser la bifurcation écologique et sociale de l'appareil productif et des normes de la consommation. C'est ce dont ont besoin avant tout nos peuples après quatre décennies de politique restrictive. L'annulation indolore des dettes que nous nous devons à nous-mêmes via notre banque centrale ouvrirait un nouveau cycle d'investissement urgent en nous libérant du poids du passé et d'un futur enchaîné au remboursement sans fin.

“ La BCE pourrait transformer ces titres en « dette perpétuelle » ou en dettes à très longs termes. ”

# 6

## REMBOURSER LA DETTE, EST-CE UNE PROPOSITION SÉRIEUSE ?

TRIBUNE PARUE DANS « L'OPINION »  
18 MARS 2021

**Cette tribune parue dans le journal *L'Opinion* a été publiée par Jean-Luc Mélenchon alors que le débat sur la dette faisait rage en France. Bruno Le Maire, ministre de l'économie a plusieurs fois pris la parole pour s'opposer à toute annulation. Marine Le Pen lui a emboité le pas dans une tribune également publiée dans *L'Opinion*. Dans le texte suivant, Jean-Luc Mélenchon répond à ceux qui défendent l'option du remboursement de la dette.**

« Une dette, ça se rembourse », assène Bruno Le Maire à propos des 2 600 milliards d'euros de dettes de l'État français. De son côté, le gouverneur de la banque de France agite la menace d'une sortie de l'euro pour tancer les partisans d'une annulation. Nouvelle bonne élève du système, Marine Le Pen aussi explique dans une tribune à *L'Opinion* : « Une dette doit être remboursée ». Elle y voit même « un aspect moral essentiel ». Autant d'actes de foi aveuglée à la version la plus stricte de l'ordolibéralisme : l'économie aurait des lois qu'aucune décision politique ne saurait modifier. Ridicule ! Et intenable.

La dette détenue par la Banque centrale européenne sera annulée tout simplement parce qu'elle ne pourra jamais être payée. La seule question posée est de savoir si ce sera dans l'ordre et le calme ou dans la crise et la chienlit. Car comment rembourser ? « Par la croissance » ? Aux conditions actuelles, avec 1,5 % de hausse du PIB par an, il faudrait 248 ans pour finir de payer. Avec un excédent budgétaire annuel ? Il faudrait 270 ans, au prix d'un excédent annuel de 10 milliards d'euros. Comment obtenir un tel résultat ? Forcément par de nouvelles coupes dans les services publics et les allocations, d'une part, et des hausses d'impôts, d'autre part.

Diminuer les prestations et les revenus ? Impossible. Ce serait agresser la classe moyenne du pays sur qui repose l'essentiel de l'effort fiscal. Une autre option serait d'imposer les très grandes fortunes. Mais pour quoi faire ? Nous avons besoin de leur argent pour d'autres choses. Pour participer au bien commun, à la reconstruction de l'hôpital public, de l'école, pour financer la bifurcation écologique. Rembourser la dette ne peut être l'unique projet des deux prochains siècles. Surtout pour maintenir une fiction comptable : l'équilibre du bilan de la BCE. Assez de bobards ! Dans l'histoire, de tels niveaux de dette n'ont été soldés que par la banqueroute, la guerre ou l'inflation.

Qui en veut ? Qui a intérêt à un tel chaos ? Pour l'éviter, je porte depuis avril dernier, comme divers économistes, une solution immédiate, tranquille et sans perdant. Depuis 2015, la BCE a acheté sur le marché près de 20 % de la dette de l'État français. Ce contournement des règles des traités européens que je conteste par ailleurs ne nous émancipe pas de devoir continuer à rembourser cette dette. Et donc à emprunter sur les marchés financiers pour le faire. Il faut donc que la banque centrale annule cette dette. Pas un investisseur ne sera lésé.

“ Autant d'actes de foi aveuglée à la version la plus stricte de l'ordolibéralisme : l'économie aurait des lois qu'aucune décision politique ne saurait modifier. Ridicule ! ”

Cette annulation peut prendre la forme d'une transformation en dette perpétuelle à taux nul comme je l'ai défendu en juin 2020 dans une résolution parlementaire. Je lis que ces remboursements reviennent ensuite aux États actionnaires de la BCE. On peut pour autant penser que ce n'est pas un jeu à somme nulle puisque la Banque de France ne le publie pas. J'entends que les taux d'intérêt étant nuls ou négatifs, nous aurions avantage à rembourser par de nouveaux emprunts. Donc c'est déjà une dette perpétuelle. Mais quelle stupéfiante désinvolture ! Comme si les taux étaient désormais prévisibles sur dix ans par ceux-là mêmes qui ont été incapables de prédire quoi que ce soit un an avant quelque événement que ce soit ! Comme si les agences de notation avaient disparu, et l'obligation faite aux banques d'aligner les taux sur leurs décrets !

À mes yeux, le thème du remboursement de la dette est un prétexte pour reprendre le projet idéologique de démantèlement du secteur public et d'extension de l'aire du secteur privé. C'est irresponsable. D'autant que s'y ajoute aujourd'hui le problème de la dette privée. Elle contient un effet domino d'effondrement brûlant après l'épisode Covid. Il faut mettre en route le congélateur de dettes. Ou bien accepter de brûler avec.

Car pendant ce temps, nous entrons dans la décennie décisive pour l'humanité. C'est notre dernière chance pour faire bifurquer le modèle de production, de consommation et d'échange, pour le rendre compatible avec les limites planétaires et les rythmes de la nature. Comment réaliser les investissements écologiques nécessaires si nous sommes soumis constamment au chantage à la dette ? S'en libérer est la condition préalable pour mener une politique économique en rupture avec les vieilles recettes de malheur des libéraux. Un projet réaliste pour le futur n'est pas de rembourser la dette mais de construire la société de l'entraide.

“ *Un projet réaliste pour le futur n'est pas de rembourser la dette mais de construire la société de l'entraide.* ”

# 7

## LA DETTE EST UNE EMBROUILLE

INTERVENTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
22 MARS 2021



**Le 22 mars 2021, un débat a été organisé autour de la question de la dette, dans le cadre de la « semaine de contrôle » du parlement. Censé incarner le pouvoir du législatif sur l'exécutif, ces discussions sont loin du compte : cinq minutes de temps de parole pour l'orateur, pas de droit de réplique suite à l'intervention du gouvernement, et bien sûr, pas de vote. Cette séance a tout de même permis à Jean-Luc Mélenchon à rétablir quelques vérités sur la dette publique française.**

Pour commencer, nous sommes d'accord pour dire que la présentation de la dette est un sujet géré de manière idéologique. Il s'agit d'abord, et avant tout, de faire peur et de tétaniser les gens qui entendent qu'on compare la dette du pays à leur budget personnel – sauf sur un point, car la dette nationale est évaluée en pourcentage du PIB d'une année, alors que personne ne compare évidemment jamais les dettes d'un particulier à son salaire annuel.



Cette embrouille n'est que la première de nombreuses autres. On dit par exemple que les générations suivantes paieront. Mais vous voulez rire, ce n'est pas vrai : personne ne paie jamais la dette, elle est d'ores et déjà perpétuelle, comme l'a d'ailleurs expliqué à l'occasion fort brillamment M. Le Maire. On emprunte pour rembourser, donc on ne rembourse jamais. Le seul paramètre important, c'est la charge annuelle de la dette, or voilà que, contrairement à toutes les prévisions, les taux d'intérêt sont devenus négatifs après qu'on nous a fait peur comme jamais avec la puissance des agences de notation, qui jugeaient la France fort mal. Les taux sont négatifs : on gagne donc de l'argent en s'endettant. C'est le monde à l'envers. Ce sont pourtant des réalités qui devraient permettre de faire baisser la peur. La dette dans toutes les familles, si vous voulez faire cette comparaison, se rapporte aux actifs. Les actifs de la France représentent plus de 14 000 milliards d'euros, pour une dette de 2 600 milliards, ce qui veut dire que nous sommes loin d'avoir gagé nos actifs. Nous devons 2 600 milliards, mais l'État, à lui seul, possède 3 495 milliards d'actifs. Il n'y a donc pas de raison d'avoir peur, et il est faux de dire que chaque Français naît avec 30 000 euros de dette personnelle : chaque Français naît avec 4 500 euros de capital accumulé par la nation France. Voilà la vérité !

Au demeurant, il est également faux de dire que la dette sert à payer le fonctionnement de l'État, car les chiffres permettent de constater que, hors service de la dette – soit le mode de calcul habituel –, et hors service de l'investissement, le budget est positif. Autrement dit, nous ne payons pas le fonctionnement avec la dette. Pourquoi n'ai-je pas comptabilisé le service de l'investissement ? Parce que – plusieurs d'entre vous se sont déjà exprimés sur la question – il y a dette et dette. Certaines dettes sont des économies, il faut le rappeler. Certaines dettes sont de la dépense en moins, parce que chaque fois que vous créez du service public ou de l'infrastructure matérielle collective, vous économisez pour l'individu ce qui est pris en charge par la collectivité, donc, du point de vue général du fonctionnement de l'économie, à certaines occasions, s'endetter c'est économiser.

Quant au remboursement, c'est une mauvaise plaisanterie. C'est seulement un sujet pour imposer des politiques d'austérité. Vous allez rembourser : comment allez-vous faire ? Si vous accumulez 10 milliards d'excédents par an, et que vous les vouez à ce seul service, vous en avez pour 270 ans. Avec une croissance de 1,5 %, aux conditions actuelles, vous en avez pour 240 ans ! Nous ne parlons pas de réalités : nous parlons

d'abstractions qui recouvrent un rapport social, un rapport de force politique, et c'est sur ce rapport de force qu'il faut peser.

Et puis, pendant que vous y êtes, pourquoi ne dites-vous jamais qui a construit une dette pareille ? Trois raisons l'expliquent. La première : l'État intervient quand le privé s'écroule. La deuxième : l'État ne fixe plus les taux d'intérêt, nous avons payé royalement la politique géniale de M. Trichet qui a fait le choix de nous accrocher aux taux allemands au moment où les Allemands de l'Ouest prétendaient que le mark de l'Est valait le leur. Ils ont garanti la valeur de leur monnaie par des emprunts, nous avons suivi, et ça nous a coûté des centaines de milliards. Année après année nous avons dû payer pour cette trouvaille, puisque, comme vous le savez, personne ne rembourse.

La troisième cause, c'est la baisse des recettes fiscales : 52 milliards – par an ! – de cadeaux fiscaux par M. Chirac, 23 milliards de cadeaux fiscaux par M. Sarkozy, 20 milliards par M. Hollande, et 43 milliards d'euros par M. Macron. Les mêmes viennent maintenant nous donner des leçons sur la manière d'organiser l'économie et nous expliquent pourquoi les gens doivent se priver de tout pour répondre à une exigence qui n'existe pas. La dette n'est pas en danger tant qu'elle est un stock qu'on maîtrise.

Il faut diminuer ce stock, car personne, dans cette enceinte, ne peut prendre la responsabilité morale d'affirmer que les taux d'intérêt resteront toujours négatifs. Le jour où les agences de notation désigneront la France comme un adversaire – et elles le feront –, les taux remonteront. À ce moment, nous serons plongés dans la difficulté, donc ça suffit : il ne faut pas dire que le niveau du stock n'a pas d'importance.

C'est la raison pour laquelle nous faisons une proposition raisonnable : annuler la part de la dette française qui a été rachetée aux banques privées par la Banque centrale européenne qui la détient dans ses coffres. Cet argent n'existe pas, il ne coûte rien à la Banque centrale européenne, et l'effacement de cette somme gelée à intérêts négatifs ne ferait qu'une chose : bloquer son bilan sans la désargenter. Pas un seul investisseur privé ne serait privé de quoi que ce soit.

J'ai fini, madame la présidente, merci pour votre bienveillance. Je vous dirai qu'à l'heure où nous avons des milliards à emprunter pour faire face à la bifurcation écologique, la politique préconisée par M. Arthuis est une sottise.



# 8

## LE RETOUR DE L'AUSTÉRITÉ EN EUROPE EST-IL ÉVITABLE ?

TRIBUNE COLLECTIVE PARUE DANS « LES ECHOS »  
6 MAI 2020

**Cette tribune a été signée par Jean-Luc Mélenchon, Manon Aubry et Martin Schwideran, co-présidents du groupe Gauche Unitaire Européenne au Parlement européen, Manuel Bompard, Président de la délégation La France Insoumise au Parlement européen, José Gusmao, député européen portugais et Idoia Villanueva, députée européenne espagnole.**

La pandémie du Covid-19 a conduit à une situation extraordinaire. Plus de la moitié de la population mondiale s'est retrouvée confinée. L'activité mondiale a été réduite dans des proportions jusqu'ici inédites. La récession s'annonce incomparable avec tout ce que nous avons connu depuis un demi-siècle. Pour faire face, les gouvernements sont déjà obligés d'engager des dépenses très importantes. Cela a même conduit la commission européenne à abandonner temporairement la règle des 3 % de déficit. La Commission qui abandonne temporairement son dogme : c'est dire si la situation est grave ! Mais une suspension temporaire n'est pas suffisante. Dans les prochains mois, les dettes publiques en Europe vont logiquement exploser.

Que faire ? Rembourser la dette ne peut pas devenir l'horizon unique des peuples européens. Les gouvernants se serviront de cette soi-disant épée de Damoclès pour imposer de nouvelles cures d'austérité aux peuples européens. Le Medef utilise déjà cet argument pour demander à ce que l'on travaille plus. C'est une voie sans issue. Les sacrifices seront immenses et sans horizon de sortie. Il ne faut pas que la crise sanitaire se transforme pas en une vague de misère sociale pour nos peuples : ce n'est pas à eux de payer la crise ! Nous observons dans les États membres que de larges secteurs de l'opinion et des décideurs trouvent légitime de désobéir aux consignes de la Commission européenne quand elle ordonne des mesures conduisant au démantèlement des services publics et à la négation de la volonté du peuple exprimée dans la démocratie des institutions.

Il y a tant de dépenses utiles à engager ! Nous devons reconstruire nos systèmes de santé publics dont nous payons aujourd'hui le démantèlement par des années d'austérité absurde. Sans compter les investissements nécessaires pour rétablir notre souveraineté industrielle et faire la conversion écologique de nos économies.

Pour faire tout cela, les propositions pour augmenter la solidarité sont très utiles. Mais elles seront insuffisantes sans changement structurel. Le mur de la dette doit tomber. Nous sommes à la croisée des chemins. Regardons la vérité en face : les dettes souveraines accumulées ne seront jamais remboursées. Nous devons trouver le moyen de les annuler de manière rationnelle, pacifique et civilisée.

Un chemin existe pour annuler la dette. La banque centrale européenne possède déjà la cinquième des dettes des États européens dans ses coffres. Elle peut transformer ces titres en « dette perpétuelle ». Ou, si l'éternité fait peur, en dettes à très long terme : 50 ans, 70 ans ou 100 ans. Du fait de leur taux d'intérêt nul et avec l'inflation, elles fonderaient progressivement, et sans douleur. Dans un premier temps, nous pouvons donc annuler ces dettes à hauteur de ce que les États ont dû dépenser pour faire face aux crises sanitaire et sociale, ainsi que pour engager la relance et la bifurcation de leurs systèmes de production.

Dans un second temps, la banque centrale devrait continuer de racheter des dettes souveraines à leurs créanciers privés, comme elle le fait depuis 2015. Dès lors, elle pourrait répéter la même opération avec ces dettes, lorsque cela est nécessaire et par exemple pour financer des investissements durables. Les gouvernements retrouveraient une capacité d'emprunt suffisante pour agir en accord avec les choix populaires.

Tout cela est possible immédiatement et sans changer les traités européens. De plus en plus d'économistes défendent cette solution comme la seule viable à cette heure.

Notre proposition est une solution d'urgence, applicable tout de suite pour donner une bouffée d'air aux États-membres et les sortir du chantage à la dette qui pèse comme une épée de Damoclès sur les peuples européens. Cependant, nous resterions dépendant des marchés financiers, puisque la dette des États continuerait d'être rachetée en premier lieu sur ces marchés... À l'avenir, la banque centrale européenne doit pouvoir financer directement les États, comme le font déjà ses homologues britanniques et états-uniennes. Pour ce faire, il est nécessaire de réécrire entièrement les traités et de sortir du cadre actuel néfaste. Les statuts de la banque centrale devront être modifiés afin de permettre à son argent d'aller directement dans des projets publics d'intérêt général, sans nourrir la bulle financière spéculative.

L'Europe est enfoncée dans une crise sanitaire, économique et sociale. Les règles de conduite du libéralisme économique nous ont conduit à ce désastre. Elles ne peuvent prévaloir pour en sortir. Nos sociétés doivent s'appuyer sur l'entraide, la coopération et leurs États pour surmonter les difficultés plutôt que l'égoïsme social et la compétition. Mais il y a auparavant une condition : nous libérer du boulet de la dette.

“  
Nos sociétés doivent s'appuyer sur l'entraide, la coopération et leurs États (...) Mais il y a auparavant une condition : nous libérer du boulet de la dette.”

# 9

## BONUS

### ANNULER LA DETTE DES PAYS DU SUD

**La question des annulations de dette est une revendication de longue date chez les progressistes des pays du Sud. Les dettes accumulées sont en effet souvent jugées comme illégitimes voir odieuses car imposées au peuple dans des conditions non souveraines. Elles empêchent le développement et justifient les politiques « d'ajustement structurel » du FMI qui détruisent les sociétés. Le 13 mai 2020, 300 parlementaires du monde entier dont Jean-Luc Mélenchon, Bernie Sanders ou Alexandria Occasio-Cortez ont signé une lettre adressée au FMI et à la banque mondiale pour plaider l'annulation des dettes du sud.**

Cher président Malpass et directrice générale Georgieva :  
13 mai 2020

Des membres de parlements du monde entier écrivent pour demander la remise totale de la dette des pays de l'Association internationale de développement (AID) par toutes les grandes institutions financières internationales (IFI) pendant cette crise mondiale de COVID-19.

Nous sommes heureux de constater que le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et le Fonds monétaire international (FMI) ont déjà pris des mesures pour mettre en œuvre l'allègement de la dette et sa suspension pour les pays les plus pauvres du monde. La récente annonce par le FMI d'un financement temporaire d'allègement de la dette pour 25 pays membres est une évolution encourageante, mais un soutien beaucoup plus généralisé et à long terme reste nécessaire.

C'est pourquoi nous appelons tous les dirigeants du G-20, par l'intermédiaire de ces IFI, à soutenir l'annulation des obligations de la dette détenues par tous les pays de l'AID pendant cette pandémie sans précédent. La suspension temporaire et le report de la dette ne suffiront pas à aider ces pays à donner pleinement la priorité à une gestion rapide et durable de la crise actuelle. Les communautés vulnérables qui n'ont pas les ressources et les privilèges nécessaires pour mettre en œuvre des mesures de santé publique adéquates seront finalement confrontées de manière disproportionnée au fardeau du coronavirus. Un tel préjudice signifie que les chaînes d'approvisionnement mondiales, les marchés financiers et les autres échanges interconnectés continueront d'être perturbés et déstabilisés.

Nous vous demandons également de soutenir une émission importante de droits de tirage spéciaux (DTS) afin de fournir aux pays en développement un soutien financier urgent. La crise économique déclenchée par la pandémie s'annonce bien plus dévastatrice que la crise financière mondiale de 2009, lorsque les DTS ont été déployés pour la dernière fois. Nous sommes d'accord avec l'estimation « fourchette basse » de la directrice générale Georgieva, à savoir 2,5 billions de dollars pour les besoins financiers actuels des pays en développement. Une émission de DTS de l'ordre de plusieurs billions de dollars sera nécessaire pour éviter une augmentation importante de la pauvreté, de la faim et des maladies.

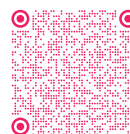
Par conséquent, non seulement nous avons le devoir humanitaire d'aider les pays pétitionnaires et qui sont dans le besoin, mais nous avons également un intérêt commun et direct à soutenir une aide globale pour une reprise et une résilience efficaces. En tant que communauté internationale collaborative, nous ne pourrions commencer à surmonter cette pandémie qu'une fois qu'elle aura pris fin pour tout le monde.

Pour ces raisons, nous demandons instamment au GBM et au GMI de prendre des mesures fortes afin de fournir un vaste programme d'allègement de la dette et d'aide financière à tous les pays pauvres les plus exposés aux coûts humains dévastateurs et aux dommages économiques durables de la COVID-19. Nous vous demandons de travailler avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux concernés à fournir une réponse dans un délai maximum de 15 jours après réception de cette lettre.

C'est dans notre intérêt commun en matière de santé publique, de sécurité et d'économie que nous nous réunissons et agissons avec audace pour aider les nations les plus vulnérables d'entre nous. Nous sommes prêts à travailler avec vous et à soutenir des solutions immédiates et à long terme afin de garantir que les pays fragiles et démunis reçoivent la flexibilité et les conseils dont ils ont besoin pour prévenir des crises humanitaires, protéger la santé publique et promouvoir la stabilité mondiale pendant cette crise et bien après qu'elle soit terminée pour les nations riches.

#### **PARMI LES SIGNATAIRES :**

**Bernie Sanders**, sénateur des États-Unis d'Amérique  
**Alexandria Occasio-Cortez**, représentante des États-unis d'Amérique  
**Ilhan Omar**, représentante des États-Unis d'Amérique  
**Jean-Luc Mélenchon**, député français  
**Manuel Bompard**, député européen français  
**Manon Aubry**, députée européenne française  
**Ricardo Monreal**, leader de la majorité au Sénat mexicain  
**Gustavo Petro**, sénateur colombien  
**Maya Fernandez Allende**, petite-fille de Salvador Allende



**Pour retrouver la liste  
des 300 parlementaires signataires,  
rendez-vous sur le blog  
de Jean-Luc Mélenchon**

## DÉBAT AVEC PATRICK ARTUS SUR BFM BUSINESS

---

Jean-Luc Mélenchon est le premier candidat à l'élection présidentielle à avoir été invité dans une émission de la chaîne économique « BFM Business ». La première partie de l'émission, près de 30 minutes, il a débattu avec le chef économiste de la banque Natixis sur la question de la dette.



Retrouvez cette émission  
via ce QR CODE

